

Nous vous félicitons de votre achat d'un système de ventilation Healthbox® II !

Suivez Renson sur Youtube et découvrez toutes les nouveautés en ventilation mécanique !

Contenu

	Page
1 • Produit professionnel	16
2 • Document justificatif	17
3 • Réglages dipswitch	18 - 20
4 • Schéma de câblage	21
5 • Possibilités de commande	22 - 25
6 • Instructions de sécurité	26 - 27

Nous sommes persuadés que vous avez fait le bon choix. Grâce au Healthbox® II vous avez la garantie que votre habitation sera toujours bien ventilée de manière économe et que vous obtiendrez un climat intérieur sain et agréable.

En adaptant automatiquement le débit d'extraction à votre style de vie, vous diminuez sensiblement la perte de chaleur.

La ventilation repose sur le principe de l'amenée, le transfert et l'extraction commandée à la demande de l'air pollué de votre habitation.

Si vous choisissez l'option Smartzone vous disposez aussi de l'extraction commandée à la demande dans la(les) chambre(s) à coucher.

- L'amenée se fait au moyen d'aérateurs autoréglables de classe P3 ou P4 de RENSON® Ventilation sa.
- Le transfert se fait au moyen de la grille de porte Invisido® de RENSON® Ventilation sa.
- L'extraction se fait au moyen du système de ventilation Healthbox® II sur base de détection automatique des odeurs, du CO₂ et de l'humidité relative.

Ce livret contient l'essentiel pour pouvoir effectuer l'installation correctement en tant qu'installateur. Vous pourrez trouver une notice détaillée sur www.renson.be, chapitre ventilation mécanique.



1 • Produit professionnel

L'Healthbox® II est un produit pour l'installateur professionnel

Seul l'installateur RENSON® qui vend le produit avec assistance (conseil) au particulier peut démarrer l'Healthbox® II !

Il doit contrôler que les conduits sont bien reliés, que les réglages dipswitch sont bien effectués, calculer la puissance et il doit laisser le groupe se régler lui-même.

Lorsque la procédure de réglage est achevée, tous les leds et les clapets de réglage doivent s'éclairer en vert et la position ECO doit être atteinte.

L'installateur professionnel doit remplir correctement le document justificatif et le signer (voir p.17). Le document justificatif doit être remis au rapporteur PEB de sorte que le Système C+® EVO II puisse être ajouté au dossier PEB de l'habitation.

Le rapporteur va conserver tous les documents et peut les présenter en cas de contrôle



Attention :


Le particulier ne peut pas remplir lui-même le document !

Si l'Healthbox® II est vendu seul sans conseil valable au particulier et donc sans réglage, RENSON® Ventilation SA ne peut pas être tenu pour responsable d'un système mal réglé, de conduits mal raccordés et il ne peut être fait appel à aucune forme de garantie !



2 • PEB - Document justificatif

Le document justificatif est livré dans l'emballage de l' Healthbox® II, il ne peut être complété que par l'installateur !



1 **RENSON**
Creating healthy spaces

DOCUMENT JUSTIFICATIF HEALTHBOX® II

VENTILATION

SYSTEME C[®] EVO II

PEB – Document justificatif

Le Système C[®] EVO II repose sur les composants suivants, conformément à la réglementation PEB en **Flandre, à Bruxelles et en Wallonie**:

- 1. Aménée d'air naturelle** dans les locaux secs (séjour, chambre, bureau) via des aérateurs auto-réglables (OAR) d'une classe d'autorégulation P3 ou P4, produits par RENSON® Ventilation SA.
- 2. Transfert d'air naturel** entre les locaux secs et les locaux humides via les ouvertures de transfert (OT) dans les parois ou portes intérieures, p.ex. type Invisido® ou Silendo®, produits par RENSON® Ventilation SA.
- 3. Evacuation mécanique** de l'air des locaux humides (cuisine, salle de bains, WC et buanderie) via un ventilateur mécanique contrôlé central type Healthbox® II, produit par RENSON® Ventilation SA, comprenant des clapets de réglage contrôlés par détection d'humidité et/ou de présence.

Vu l'arrêté de la VEA (Vlaams Energieagentschap) du 24 février 2010, la décision de l'Institut Bruxellois pour la Gestion de l'Environnement (IBGE) du 7 mai 2010 et l'arrêté du Service Public de Wallonie (SPW) du 9 avril 2011, prenant en considération la description technique et l'agrément UBAtc (nr. 11/E005).
On peut utiliser un des facteurs suivants de réduction f_{DC} pour déterminer le facteur de multiplication équivalent moyen du système C[®] EVO II. Celui-ci est calculé de la façon suivante :

$$m_{DC} = f_{DC} \cdot m_{sec,i}$$

Avec :

- m_{DC} : facteur de multiplication moyen 'm' pour le système contrôlé;
- $m_{sec,i}$: facteur de multiplication 'm' pour le système (Annexe B de l'annexe I chez de l'arrêté de la PEB du 11 mars 2005);
- f_{DC} : facteur de réduction pour pertes de chaleur par ventilation contrôlée, commandée à la demande.

Dans le tableau ci-dessous, le facteur m_{DC} , f_{DC} et $m_{sec,i}$ est donné pour les configurations les plus fréquentes. On doit utiliser les facteurs multiplicateurs m_{DC} comme importation directe dans le logiciel PEB Flamand, Bruxellois et Wallon pour la ventilation C[®] EVO II de RENSON® Ventilation SA:

Tableau avec les facteurs d'équivalence	Healthbox® II = Configuration 3		Healthbox® II SmartZone = Configuration 3		Healthbox® II SmartZone = Configuration 3	
	P3	P4	P3	P4	P3	P4
Classe P des aérateurs RENSON®						
Toutes les valeurs mesurées des débits d'extraction se situent dans les limites des débits nominaux	$m_{sec,i}$	1,22 1,17	1,22 1,17	1,22 1,17	1,22 1,17	1,22 1,17
	f_{DC}	0,65 ** 0,65 **	0,45 ** 0,45 **	0,45 ** 0,45 **	0,4 ** 0,4 **	0,4 ** 0,4 **
	m_{DC}	0,793 0,7605	0,549 0,5265	0,488 0,468		
Au cas où certaines valeurs mesurées des débits d'extraction ne se situent PAS dans les limites des débits nominaux *	$m_{sec,i}$	1,40 1,347	1,40 1,347	1,40 1,347	1,40 1,34	1,40 1,34
	f_{DC}	0,65 ** 0,65 **	0,45 ** 0,45 **	0,45 ** 0,45 **	0,4 ** 0,4 **	0,4 ** 0,4 **
	m_{DC}	0,91 0,87555	0,63 0,60615	0,56 0,536		

Les valeurs à compléter dans le software PEB
DN = Débit nominal d'extraction exigé par la réglementation PEB
DM = Débit d'extraction effectivement mesuré
* Explication complémentaire (selon l'annexe I – arrêté concernant l'énergie) :

- Des qu'un débit mesuré est < au débit nominal exigé dans la réglementation PEB, on applique le facteur $m_{sec,i} = 1,40$ s'il est combiné avec des aérateurs de classe P3 et le facteur $m_{sec,i} = 1,34$ s'il est combiné avec des aérateurs P4.
- Si un ou plusieurs débits d'extraction sont > 120 % du débit nominal DN, alors la valeur $m_{sec,i}$ va varier entre le maximum et le minimum donné de $m_{sec,i}$ et ceci selon les calculs indiqués dans l'annexe I (B1.3.) de l'arrêté PEB
- ** Le facteur de réduction $f_{DC} < 1$ peut seulement être appliqué avec les aérateurs RENSON® de classe P3 ou P4.

Toilettes : DN ≤ VM ≤ 120% DN
Cuisine/cuisinière fermée : DN ≤ VM ≤ 120% DN
Buanderie : DN ≤ VM ≤ 120% DN
Salle de bains : DN 120% ≤ VM ≤ 144% DN

Chambre à coucher:

Données du rapporteur PEB :

Nom :

Adresse :

Code postal : Commune :

Número du rapporteur PEB:

Número de production de l'Healthbox® II (voir p.3):

nv RENSON® Ventilation sa

IZ 2 Vijverdam • Maalbeekstraat 10 • B-8790 Waregem • Tél: +32 (0)56 62 71 11 • Fax: +32 (0)56 60 28 51 • ventilation@renson.be • www.renson.be
BTW-TVA BE 462.152.837 • RPR Kortrijk • DEXIA BANK: IBAN BE93 5522 8783 0067 - BIC GKCCBEBB

016000407 02/12/NL/FR

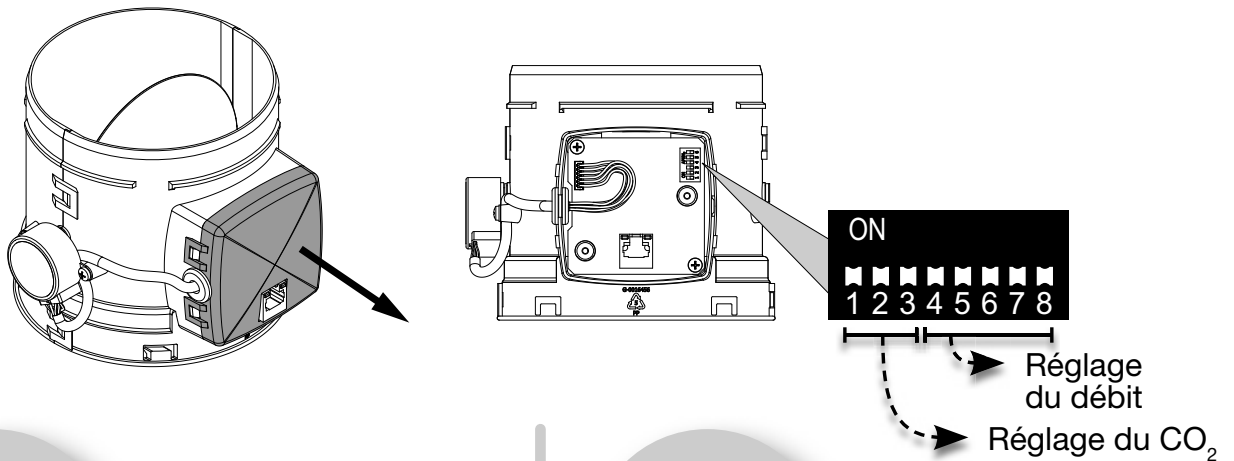


17

FR

3 • Réglage dipswitch

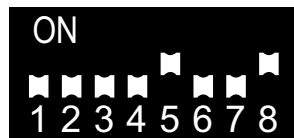
L'Healthbox® a un nombre de clapets qui sont décrits ci-dessous. Ceux-ci sont tous pré-réglés sur les débits corrects et les valeurs de CO₂ et/ou d'humidité relative. **Seul l'installateur** peut modifier des débits ou des valeurs de CO₂/HR si la situation le demande (voir p.19 & 20).



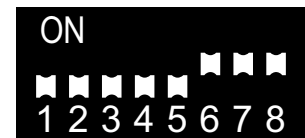
kit toilettes - 25 m³/h
CO₂ dynamique



Kit cuisine - 75 m³/h
CO₂ : 900ppm
(cuisine fermée = 50 m³/h)



Kit salle de bains avec
toilettes - 60 m³/h
CO₂ dynamique



Kit salle de bains
/ buanderie - 50 m³/h
Humidité relative

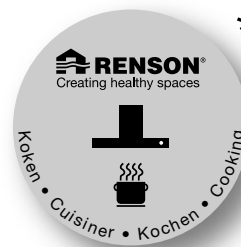




Kit chambre à coucher
30 m³/h
CO₂ : 900ppm



Kit chambres à coucher
105 m³/h
CO₂ : 800ppm



*



Kit Cuisiner - 75 m³/h
CO₂ dynamique

* uniquement en combinaison
avec la commande tactile

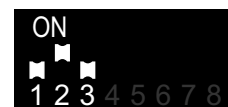
Détecteur CO₂



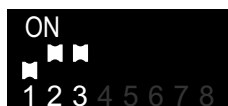
CO₂ dynamique



800 ±50 ppm CO₂



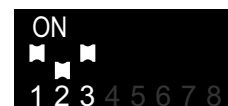
900 ±50 ppm CO₂



1000 ±50 ppm CO₂



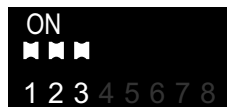
1100 ±50 ppm CO₂



1200 ±50 ppm CO₂



1400 ±100 ppm CO₂



1600 ±100 ppm CO₂



3 • Réglage dipswitch

Débits (ceux-ci sont modifiés sous la responsabilité de l'installateur *)



15 m³/h



20 m³/h



25 m³/h



30 m³/h



35 m³/h



40 m³/h



45 m³/h



50 m³/h



55 m³/h



60 m³/h



65 m³/h



70 m³/h



75 m³/h



80 m³/h



85 m³/h



90 m³/h



95 m³/h



100 m³/h



105 m³/h



110 m³/h



115 m³/h



120 m³/h



125 m³/h



130 m³/h



135 m³/h



140 m³/h



145 m³/h



150 m³/h



155 m³/h



160 m³/h

* Après chaque modification il faut à nouveau faire effectuer un réglage par l'Healthbox® II



175 m³/h

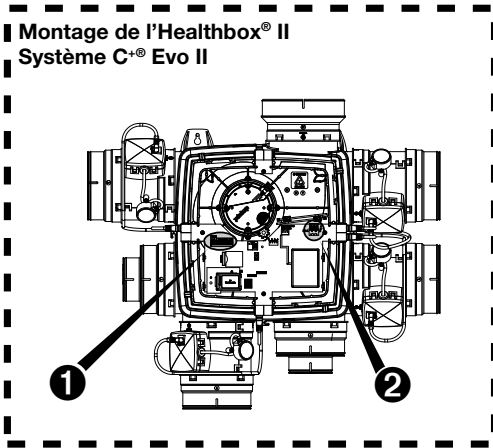


200 m³/h



4 • Schéma de câblage

Montage de l'Healthbox® II
Système C® Evo II

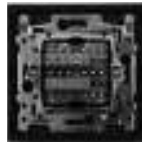


L'installation et le raccordement électrique des différents éléments peuvent uniquement se faire par un service compétent selon les règlements de sécurité.



C1 A B C D C2 1 2 3 4

C1 A B C D C2 1 2 3 4



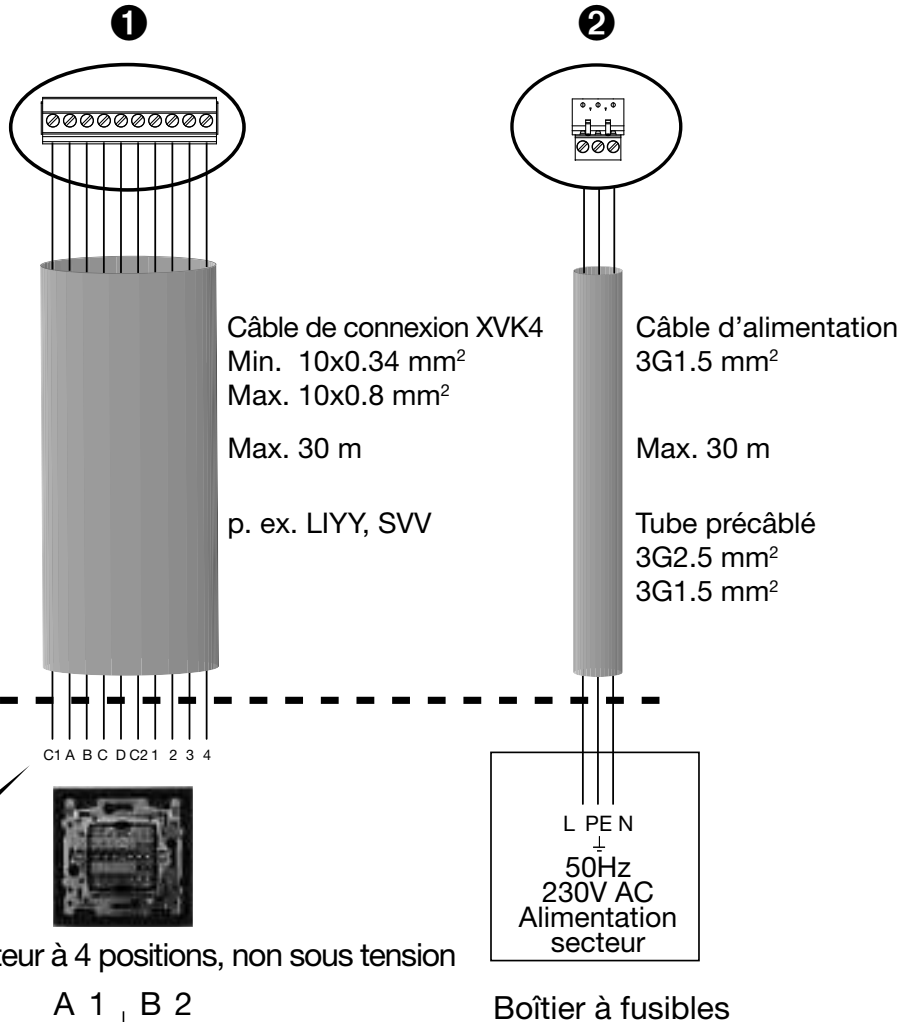
XVK4 - interrupteur à 4 positions, non sous tension

A placer dans un hall, une salle-de-bains ou une cuisine (Max. 2 interrupteurs en parallèle)



I = input
0 = output

Plaque de recouvrement NIKO® type Intense, couleur Sterling

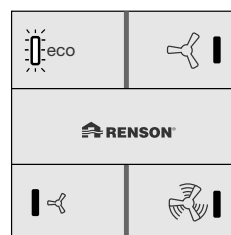
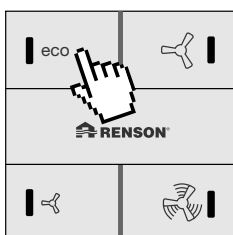


5 • Possibilités de commande

5.1 • Position ECO

Manipulation : Appuyer brièvement ou longtemps

Feedback: L'ECO-LED est allumé

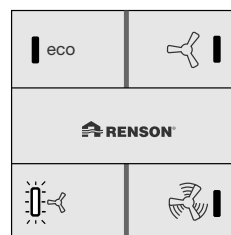
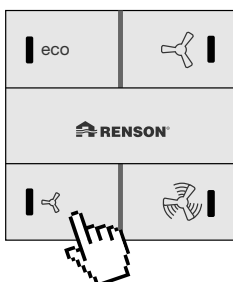


5.2 • Position 'maison vide' permanente

Débit de ventilation inférieur lorsque l'on quitte l'habitation avec distribution proportionnelle du débit disponible.

Manipulation : Appuyer brièvement ou longtemps

Feedback: Le LED est allumé



5.3 • HDC 2 heures, ensuite retour automatique à la position ECO

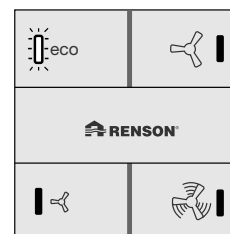
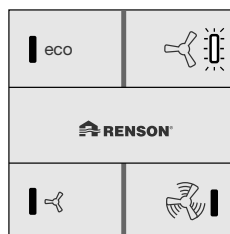
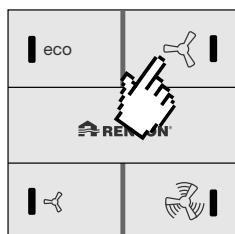
Débit de ventilation supérieur en dehors de la saison de chauffage avec répartition commandée à la demande du débit disponible.

Manipulation : Appuyer brièvement (< 5 sec.)

Feedback:

Pendant 2 heures le LED va clignoter lentement

Ensuite l'ECO-LED s'allume

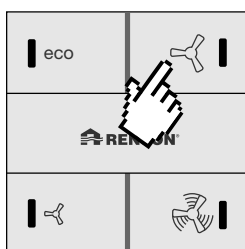


5.4 • Healthy Domestic Concept® permanent

Débit de ventilation supérieur en dehors de la saison de chauffage avec répartition commandée à la demande du débit disponible.

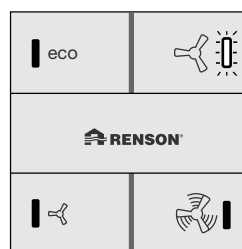
Manipulation :

Appuyer longuement (> 5 sec.)



Feedback:

Le LED est allumé

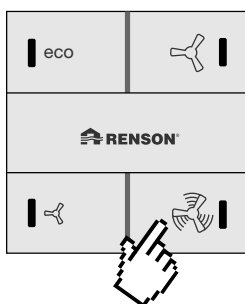


5.5 • Boost 2 heures, ensuite retour automatique sur la position ECO

Débit de ventilation supérieur avec répartition proportionnelle entre les différentes grilles sans contrôle par le système.

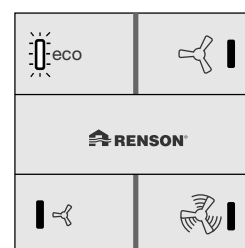
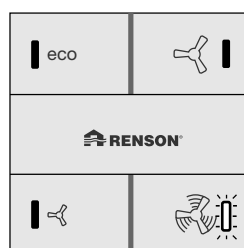
Manipulation :

Clapets en position nominale
Perte de charge supérieure à 20 Pa
Appuyer brièvement (< 5 sec.)



Feedback:

Pendant 2 heures le LED va clignoter RAPIDEMENT
Ensuite l'ECO-LED s'allume



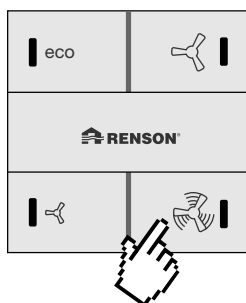
5 • Possibilités de commande

5.6 • Boost 10 heures, ensuite retour automatique sur la position ECO

Débit de ventilation supérieur avec répartition égale sur les différentes grilles sans commande à la demande.

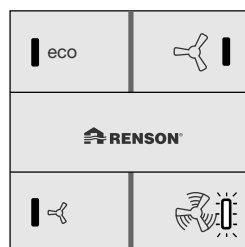
Manipulation :

Clapets en position nominale
Perte de charge supérieure à 20 Pa
Appuyer longuement (> 5 sec.)

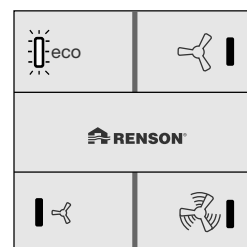


Feedback:

Pendant 10 heures le LED
va clignoter **LENTEMENT**



Ensuite l'ECO-LED
s'allume



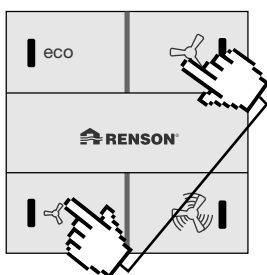
5.7 • Mode système C 30 min.

Ce mode est utilisé lors d'un contrôle du débit par grille.

Ceci peut être nécessaire lors d'un contrôle par VEA ou BIM pour vérifier le débit par grille.

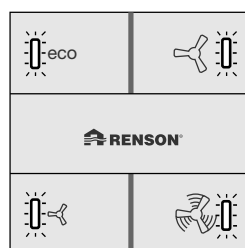
Manipulation :

Clapets en position nominale
La pression du système
Appuyez simultanément et en insistant
(> 5 sec.) sur les 2 boutons

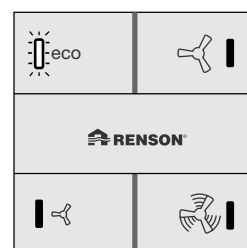


Feedback:

Pendant 30 min. les 4
LED'S vont être allumés



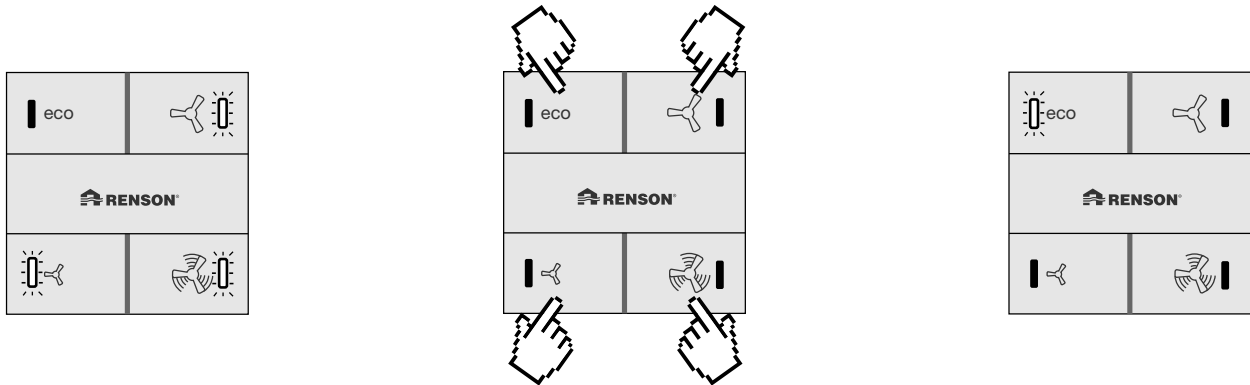
Ensuite l'ECO-LED
s'allume



5.8 • Sécurité anti-incendie

Manipulation pour déverrouiller :
Afin d'obtenir un fonctionnement normal
appuyez sur 1 des 4 boutons

Feedback:
Ensuite l'ECO-LED
s'allume



5.9 • Mode reset

Manipulation :
Appuyez simultanément et en insistant (> 5 sec.)
sur les 2 boutons

Feedback:
Revient à la position **avant** le départ



6 • Instructions de sécurité

N'installez PAS ce produit dans des pièces où les éléments suivants sont présents ou peuvent se produire :

- Une atmosphère excessivement grasse
- La présence de gaz, liquides ou vapeurs corrosifs ou inflammables
- des températures ambiantes supérieures à 40°C ou inférieures à -5°C
- Humidité relative supérieure à 90% ou à l'extérieur
- Obstacles qui gênent l'accès ou l'enlèvement de l'unité de ventilation
- Évitez les courbes dans les conduits situés juste avant l'unité de ventilation
- L' Healthbox® II ne peut pas être branché sur une hotte motorisée ou un séchoir.

Instructions de sécurité :

- A. Tous les câblages doivent être réalisés par une personne qualifiée.
- B. Veillez à ce que l'alimentation électrique corresponde bien à 230V, 1 phase, 50Hz !
- C. L'unité de ventilation ne peut être utilisée qu'avec les accessoires, les gainages et les commandes adaptés de chez RENSON®.
- D. L'installateur doit veiller à ce que l'unité de ventilation soit placée à une distance minimum de 600 mm d'un conduit de cheminée.
- E. L'unité ne peut pas être utilisée à des endroits où elle peut être exposée à des jets d'eau.
- F. Certains emplacements peuvent nécessiter l'utilisation de matériel d'affaiblissement acoustique.
- G. L'extraction du ventilateur doit toujours se faire à l'extérieur.

Mesures générales de sécurité

Pour l'installation de l'appareil tenez toujours compte des prescriptions de sécurité mentionnées dans le mode d'emploi.

La non-observation des prescriptions de sécurité, avertissements, remarques et instructions peut entraîner des dégâts à l'Healthbox® II ou des blessures personnelles, pour lequel RENSON® nv ne peut pas être tenu responsable.

- L'installation de l'Healthbox® II doit être exécutée conformément aux règles générales et locales des communes et autres instances en matière de construction, sécurité et installation.
- Seul un installateur agréé RENSON® peut installer l'Healthbox® II, la raccorder, la mettre en route, remplir le document justificatif PEB, calculer la puissance électrique au moyen des 3 options officielles, et en assurer l'entretien autrement que décrit dans cette brochure.
- Suivez toujours les instructions de sécurité, les avertissements, les remarques et les instructions de cette brochure.
- Conservez cette brochure à proximité de l'Healthbox® II.
- Les instructions d'entretien doivent être suivies pour éviter tout dommage et/ou usure de l'appareil.



- Les spécifications de la brochure ne doivent pas être modifiées.
- Des adaptations de l'Healthbox® II ne sont pas autorisées.
- Il est conseillé de conclure un contrat d'entretien afin que l'appareil soit régulièrement contrôlé et nettoyé.

L'appareil doit être monté à l'abri de contacts; ceci suppose que dans des circonstances normales personne ne peut toucher aux parties mobiles ou électriques du ventilateur à moins d'avoir au préalable exécuté les gestes suivants :

- Démontez le couvercle à l'aide de l'outillage adapté
- Enlever le module de moteur du ventilateur après avoir enlevé le couvercle à l'aide de l'outillage adapté
- détacher un conduit ou un clapet de réglage des bouches de raccordement pendant le régime normal.

Mesures et équipement de sécurité spécifiques

- L' Healthbox® II est construit de manière telle que lors d'un usage normal et sans manipulations particulières il n'est pas possible d'entrer en contact avec les parties mobiles ou qui alimentent en tension.
- Toucher le ventilateur avec la main ne peut pas être possible. C'est pourquoi il faut toujours raccorder les canaux à l'Healthbox® II avant de l'allumer. La longueur minimale du canal atteint 1,5 m.
- L'appareil ne peut pas être ouvert sans outillage.
- L' Healthbox® II répond aux exigences légales en matière d'appareils électriques.
Il faut tenir compte des mesures de sécurité spécifiques suivantes :
- Veillez toujours avant de commencer tout travail que l'appareil ne soit plus sous tension en enlevant la prise du contact mural ou en débranchant le fusible (mesurez que c'est réellement le cas !).
- Utilisez le matériel adéquat pour tout travail sur l'Healthbox® II.
- Utilisez l'appareil uniquement pour les applications pour lesquelles il a été conçu comme mentionné ci-dessous.
- Min. 30 sec. d'attente avant de rebrancher le courant.

Attention :

L'unité de ventilation doit fonctionner en permanence, c'est-à-dire que l' Xtravent® Healthbox® II ne doit jamais être débranché.

(Obligation légale selon la norme NBN D50-001 chapitre 4.2. Système C)



RENSON®: UW PARTNER IN NATUURLIJKE VENTILATIE EN ZONWERING

RENSON®: VOTRE PARTENAIRE EN VENTILATION NATURELLE ET PROTECTION SOLAIRE



RENSON® behoudt zich het recht voor technische wijzigingen in de besproken producten aan te brengen. De meest recente brochure kan u downloaden op www.renson.eu

RENSON® se réserve le droit d'apporter des modifications techniques aux produits décrits.
Vous pouvez télécharger la version la plus récente de cette brochure sur «www.renson.eu»

NV RENSON® Ventilation SA • IZ 2 Vijverdam
Maalbeekstraat 6 • B-8790 Waregem • Belgium
Tel: +32 (0)56 62 71 11 • Fax: +32 (0)56 60 28 51
info@renson.be • www.renson.be

